

# LA VIE DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES A ABIDJAN (1990-2011)

**Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE**

*Université Félix Houphouët –Boigny Cocody Abidjan (Côte d'Ivoire)*  
*jeanboscoesse@gmail.com*

## Résumé

*Depuis les années 1990, la Côte d'Ivoire accueille sur son sol plusieurs réfugiés ressortissants des pays de la sous-région du fait des conflits armés dans ces pays. Il s'agit notamment des réfugiés libérien(ne)s, des réfugiés sierras léonais(es), des réfugiés rwandais(es), pour ne citer que ceux-là. Ces différents réfugiés sont localisés dans les principales villes du pays dont Abidjan et du fait de leur statut mènent leur vie comme bon leur semble. A partir du 19 septembre 2002 jusqu'au 11 avril 2011, la Côte d'Ivoire qui auparavant était considérée comme une oasis de paix du fait de sa stabilité entre dans une période sombre de son histoire. Celle-ci est marquée par des violences armées avec comme corollaire le phénomène des réfugiés et des déplacés internes ivoirien(ne)s. A ce niveau, la ville d'Abidjan a été une ville au vaste mouvement de population. Tantôt lieu de départ, tantôt lieu de refuge pour certains réfugiés ou déplacés internes. Ainsi au plus fort de la crise postélectorale de 2010-2011, la ville d'Abidjan comptait selon les statistiques du HCR et du SAARA plus de 1 000 000 de déplacés internes et de nombreux réfugiés dont plus d'un millier de réfugiés libériens (1100 réfugiés libériens pour être plus précis). Pour tous ces réfugiés et déplacés internes la connaissance de leur condition de vie dans l'agglomération Abidjanaise mérite qu'on s'y arrête. Car pour ces derniers, vivre en ville est un enjeu à la fois humanitaire et sécuritaire. De ce fait, **Comment expliquer la condition de vie difficile des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan alors que pour ces derniers, vivre dans cette localité est synonyme d'assurer leur sécurité ?** Ce faisant l'article vise à analyser la situation de ces différentes personnes vulnérables (réfugiés et déplacés internes) à Abidjan. Cette étude est une contribution théorique et fondamentale qui s'appuie sur une documentation diversifiée. Nous avons eu recours aux sources gouvernementales, aux sources des organisations humanitaires sans oublier certains travaux antérieurs et récents qui abordent certains aspects de cette étude. L'exploitation des ces documents a été faite avec la rigueur historique. Leur croisement nous a permis de donner des éléments de réponse à notre problématique.*

**Mots clés :** *vie, réfugiés, déplacés internes, ville, Abidjan*

## Abstract

*Since the 1990s Ivory Coast has welcomed several refugees from the countries of the sub-region because of the armed conflicts in these countries. These include Liberian refugees, Sierra Leonean refugees. These refugees are located in the main cities of the country, such as Abidjan and because of their status lead their lives as they see fit. From 19 September 2002 until 11 April 2011, previously Ivory Coast considered an oasis of peace because of its stability, is entering a dark period in its history. This is marked by armed violence with the corollary of the phenomenon of refugees and internally displaced Ivoirians. At this level, the city of Abidjan has been a city with a large population movement. Sometimes a place of*

departure, sometimes a place of refuge for some refugees or internally displaced persons. At the height of the post-election crisis of 2010-2011, the city of Abidjan had more than 1000,000 internally displaced persons and many refugees. For all these refugees and internally displaced persons, the knowledge of their living conditions in the Abidjan agglomeration deserves our attention. **Therefore, how to explain the difficult living conditions of refugees and internally displaced persons in Abidjan when for the latter, living in this locality is synonymous with ensuring their safety?** In doing so, the article aims to analyze the situation of these various vulnerable people (refugees and internally displaced persons) in Abidjan. This study is a theoretical and fundamental contribution which is based on a diversified documentation. We have used government sources, sources from humanitarian organizations, not to mention some previous and recent works that address certain aspects of this study. The exploitation of these documents was made with historical rigor. Their crossing allowed us to give some answers to our problem.

**Keywords:** *life, refugees, internally displaced, city, Abidjan*

## Introduction

La raison principale qui a motivé le choix de cette thématique est notre volonté de connaître la condition de vie des réfugiés et des déplacés internes dans la ville d'Abidjan. Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire le 7 août 1960, la ville d'Abidjan a accueilli plusieurs réfugiés comme en témoigne le nom du quartier Biafra (des réfugiés Biafrais) dans la commune de Treichville. En revanche, les plus importants en termes de chiffres de ces réfugiés se situent autour des années 1990 et concernent les réfugiés Libériens et Sierra Léonais. L'avènement du phénomène des réfugiés et des déplacés internes Ivoiriens de grande ampleur est constaté un peu plus tard avec les conflits armés en Côte d'Ivoire au cours de la période 2002-2011. Durant ces événements dramatiques, la ville d'Abidjan a été à la fois un lieu de refuge et un lieu de départ pour de nombreux réfugiés et déplacés internes. En d'autres termes, elle a été une ville au vaste mouvement forcé de populations. Malheureusement, la situation de ces réfugiés et déplacés internes à Abidjan en termes de problème de logement, d'accueil, d'insertion économique et professionnelle, de condition de vie pour être plus précis demeure difficile à cerner. A partir de ce constat, nous nous posons la question pour savoir : **Comment expliquer la condition de vie difficile des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan alors que pour ces derniers, vivre dans cette localité est synonyme d'assurer leur sécurité ?**

Parallèlement à cette question centrale, comment les réfugiés et les déplacés internes se soignent-ils à Abidjan ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent à Abidjan ? Quelles sont les activités qu'ils

mènent à Abidjan pour pouvoir survivre ? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces préoccupations, il est intéressant de souligner le but de cet article. Ainsi, l'article vise à analyser la situation des réfugiés et des déplacés internes dans la ville d'Abidjan. Pour y arriver nous avons adopté une approche méthodologique qu'il convient d'indiquer.

Cette étude est une contribution théorique et fondamentale. Elle s'appuie d'une part sur l'analyse des résultats d'une enquête sur les déplacés internes pour le compte de la Direction Régionale de la Santé d'Abidjan Lagune, effectuée en 2004. Les enquêtes, par questionnaire, ont été menées dans une quarantaine de formations sanitaires, réparties dans toutes les communes d'Abidjan et relevant des différents districts sanitaires de la ville. Elles ont été réalisées lors des six premiers mois de la crise militaro-politique du 19 septembre 2002, soit d'octobre 2002 à avril 2003. Elle s'appuie également sur d'autres travaux antérieurs et les plus récents ayant traité certains aspects de cette question et sur l'exploitation des résultats d'une enquête réalisée par le ministère de la solidarité et des victimes de guerre(MSVG) en 2005 en collaboration avec, l'école nationale des statistiques et de l'économie appliquée(ENSEA) et de l'organisation des nations unies pour la population(UNFPA) sur les conditions de vie des personnes déplacées en Côte d'Ivoire dans la zone sous contrôle gouvernemental d'autre part. Le croisement de ces différents documents nous a permis de dégager nos différents centres d'intérêts.

## **I- La vie sanitaire des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan (1990-2011)**

Cette partie analyse les profils pathologiques et les établissements sanitaires à même de fournir des soins aux réfugiés et déplacés internes dans le District d'Abidjan.

### **1-Les profils pathologiques des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan (1990- 2003)**

Comme tous les autres citoyens, les réfugiés et les déplacés internes présentent plusieurs pathologies. Le registre des formations sanitaires de septembre 2003 nous permet de savoir quelques maladies diagnostiquées chez les déplacés internes à Abidjan. Comme nous l'indique le tableau ci-dessous. Dans cette optique KOFFI Brou Emile (2010 :81) montre dans son étude que « les pathologies diagnostiquées chez les réfugiés et les

déplacés internes sont nombreuses, cependant les registres de formations sanitaires de septembre 2003 renseignent très peu sur les pathologies, qui affectant les déplacés internes, les motivant à fréquenter les centres de santé par exemple »(KOFFI Brou Emile 2010 :81) .Ainsi selon KOFFI Brou Emile (2010 :81) :

« Des listes ne contiennent aucun renseignement sur les pathologies chez 82,6% des déplacés recensés ! Sans doute faudrait-il recourir à d'autres enquêtes pour obtenir des informations plus fournies, sur un échantillonnage de 1341 déplacés internes dans le District d'Abidjan plusieurs maladies étaient diagnostiquées dont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les caries dentaires, les courbatures, la dermatose, la toux, les séropositifs, les céphalées, la pneumopathie » (Koffi Brou Emile, 2010 :81)

**Tableau 1** : profils pathologiques des déplacés internes à Abidjan en septembre 2003

Maladies diagnostiquées	Nombres de déplacés internes	Fréquence en pourcentage
Paludisme	588	54,34
Dermatose	110	10,16
Toux	71	6,56
Diarrhée	62	5,73
Carie dentaire	51	4,71
Céphalée	51	4,71
Séropositif	44	4,06
Grippe	42	3,88
Pneumopathie	32	2,96
Courbatures	31	2,86
Total	1082	100

Source : Registre des formations sanitaires, septembre 2003 cité par Koffi Brou Emile, (2010 :81)

Comme nous l'indique le tableau ci-dessus, la vie sanitaire des déplacés internes est marquée par la présence de plusieurs pathologies. Cela nous permet de comprendre les besoins en matière de soins médicaux de ces personnes déplacées internes. Dans cette perspective une étude menée en 2005 conjointement par le ministère de la solidarité et des victimes de guerre (MSVG), l'école normale supérieure des statistiques et d'économie appliquée (ENSEA), et l'organisation des unies pour la population (UNFPA) sur les conditions de vie des personnes

déplacées internes et des familles d'accueil en zone gouvernementale confirme que la ville d'Abidjan abrite plus de 50% des personnes déplacées internes dont l'état de santé s'est aggravé.

Au cours de l'année 2011, le HCR (rapport HCR, 2011 :116) a :  
« Également veillé à ce que les réfugiés urbains<sup>1</sup> reçoivent une assistance médicale, y compris dans les cas d'urgence, et qu'ils puissent bénéficier de consultations et d'hospitalisations. Plus de 9 700 consultations et procédures médicales ont été assurées. Pour lutter contre le VIH et le sida, trois séances de dépistage ont été organisées à l'intention de près de 600 personnes (réfugiés) et plus de 500 personnes (parmi ces réfugiés) ont assisté à des sessions de sensibilisation par le HCR ». (Rapport HCR, 2011 :116)

Ce qui permet de relever les établissements sanitaires à même de fournir des soins à ces personnes vulnérables.

## **2-Les établissements sanitaires administrant des soins aux réfugiés et aux déplacés internes à Abidjan (2002 - 2011)**

Deux types d'établissements sanitaires ont été sollicité pour administrer des soins aux réfugiés et aux déplacés internes dans la ville de 2002 à 2011. Il ya eu des établissements sanitaires publics et des établissements sanitaires privés. L'objectif était d'assurer le bien-être des réfugiés et des déplacés internes. Selon KOFFI Brou Emile (2010 :81) :

« Deux types d'établissements sanitaire ont été retenus pour le soin des réfugiés et des déplacés internes à savoir les établissements sanitaires publics et les établissements sanitaires privés. S'agissant du premier type c'est un dispositif gouvernemental de prise en charge des déplacés internes qui a été pensé dès le début de la crise et effectivement mis en place dès le début du mois de novembre 2002 soit environ un mois après le début de la guerre. Les établissements identifiés étaient de statut public, créés et gérés par l'Etat. Ils comprennent des formations sanitaires urbaines, des centres de santé urbains et des hôpitaux généraux. En ce qui concerne le second type, ce sont des établissements sanitaires de natures diverses et hétéroclites dont certains déclinent leur appartenance à des

---

<sup>1</sup> La ville d'Abidjan comptait encore pendant la crise postélectorale de 2010-2011 d'autres réfugiés notamment les réfugiés libériens. Selon les statistiques du HCR et le SAARA le District d'Abidjan accueillait plus de 900 réfugiés libériens (1100 pour être plus précis).

ONG. » La prise en charge se fait sur la base de la détention de leur ticket d'identification délivré dans les centres sociaux assermentés auprès des mairies par ceux qui se présentent aux structures. La prise en charge s'adresse à des personnes déplacées de guerre<sup>2</sup>, recensées par un service social et présentant un problème de santé. La prise en charge comprend les soins curatifs, les soins préventifs, les examens biologiques et radiologiques et les médicaments ».  
(Koffi Brou Emile, 2010, p :84 et 87)

Malgré tout cela, selon l'enquête PDI-FAC (Rapport d'enquête PDI-FAC, 2005 :111) « force est de constater que l'aide de l'Etat au profit des déplacés internes en matière de santé est faible seulement 0,4% selon une étude réalisée par le Ministère de la solidarité et des victimes de guerre en 2005 »(Rapport d'enquête PDI-FAC, 2005 :111). Ainsi, selon cette même étude 79,4% des déplacés internes ont eux-mêmes participé à leurs propres soins. Notons que les réfugiés et les déplacés internes mènent des activités pour survenir aux besoins de leur famille.

## **II- La vie professionnelle des Réfugiés et déplacés internes à Abidjan (1992-2011)**

Cette section analyse d'une part les professions des réfugiés et d'autre part celles des déplacés internes dans la ville d'Abidjan.

### **1-Les professions des réfugiés à Abidjan : une dominance des activités informelles (1992-2006)**

Les réfugiés exerçaient plusieurs activités pour pouvoir survivre à Abidjan. Celles-ci concernaient plusieurs secteurs mais dominées par les activités du secteur informel. Ce constat est fait également par certains auteurs notamment Sylvère KONAN et *al.* (2007 :8) qui ont montré dans leur étude :

« Qu'en Côte d'Ivoire dans les zones urbaines comme le District d'Abidjan, les activités exercées par les réfugiés libériens pour la majeure partie sont situées dans le secteur informel. Ainsi, de nombreux réfugiés libériens ont créé des

---

<sup>2</sup> On a pu dénombrer 7 690 déplacés internes au niveau des 37 formations sanitaires du District d'Abidjan visitées entre octobre 2002 et septembre 2003. Et au plus fort de la crise postélectorale de 2010-2011, le District d'Abidjan abritait 17 sites de personnes déplacés internes avec plus de 1000 000 personnes selon les statistiques du SAARA et du HCR.

magasins, des ateliers d'artisanat. D'autres sont devenus des vendeurs ambulants, des couturiers, des coiffeurs et coiffeuses, des charpentiers, des peintres, des dockers au port d'Abidjan, des pêcheurs, des tireurs de pirogue, des vendeurs et vendeuses des produits divers sur les marchés locaux ». (Sylvère Konan et *al.*, 2007 :8)

On peut dire de ce qui précède, que les réfugiés du fait de leur statut sont dans le secteur informel. Alors que les déplacés internes sont de plus en plus dans le secteur public formel. Ce qui met clairement en évidence les problèmes d'insertion économique dans la ville d'Abidjan. Ce constat est valable aussi bien à Abidjan que dans les autres grandes villes du pays. Ainsi, dans le District d'Abidjan on note, en ce qui concerne les activités professionnelles des déplacés internes, on a une prédominance du secteur public formel.

## **2-Les professions des déplacés internes à Abidjan : une dominance du secteur formel public (2003-2011)**

Contrairement aux réfugiés qui sont dans l'informel, les déplacés internes sont plutôt dans le secteur formel public. La majorité des déplacés internes sont des fonctionnaires. Comme l'a si bien démontré Issa OUATTARA (2007 :8) dans son étude quand il écrit :

« Les informations disponibles sur leurs activités ne sont pas toujours d'une exploitation aisée, du fait des imprécisions relevées dans les déclarations enregistrées. Bien souvent le statut d'activité, l'activité ou la profession sont confondus. Mais, de manière précise, ils sont majoritairement des fonctionnaires, des travailleurs du secteur informel, des paysans, des chômeurs, des élèves, des étudiants et des retraités. Les travailleurs s'inscrivent sur une longue liste de professions. Ils sont enseignants, professionnel de santé, économiste, secrétaire, agent de bureau, ». (Issa Ouattara, 2007 :8)

En 2011, c'est le même constat que la crise précédente. Les déplacés internes sont issus de différentes couches socioprofessionnelles. Sans que la liste ne soit exhaustive on peut noter qu'ils sont majoritairement des fonctionnaires d'Etat (enseignants, médecins, policiers, gendarmes, militaires, agents de l'administration publique etc.). Le constat est sans ambiguïté, la majorité des déplacés internes sont des travailleurs et particulièrement des fonctionnaires du public. Même si

c'est très difficile de donner des statistiques exactes sur cette question. De ce qui précède, on retiendra que les réfugiés et déplacés internes dans le District d'Abidjan ont des professions diverses. Et cela concerne plusieurs secteurs d'activités. Cela peut expliquer les difficultés que vivent ces derniers dans le District d'Abidjan.

### **III- Les difficultés liées à la vie de réfugiés et de déplacés internes à Abidjan (1992-2011)**

Les réfugiés et déplacés internes à Abidjan éprouvent d'énormes difficultés à se reconstruire une vie. Cependant les principales de celles-ci sont d'ordre professionnel, infrastructurel et sécuritaire.

#### **1-Les difficultés professionnelles liées à la vie de réfugiés et de déplacés internes (1992-2011)**

Les difficultés des réfugiés sont liées au manque d'emploi, à l'accès à l'emploi surtout les femmes réfugiées. Elles peinent à trouver de l'emploi dans la ville d'Abidjan. Dans leur étude Sylvère KONAN K. et *al.*,(2007 :8) ont démontré que :

« sur une population 227 réfugiés libériens recensées dans le District d'Abidjan en 2006, 31% de celle-ci est sans emploi et le chômage est beaucoup plus important chez la sous-population des femmes. Ainsi, 34% des femmes de cet échantillon n'exercent pas d'activités professionnelles. Les femmes sans emploi représentent à ce titre 61% des sans-emploi ». (Sylvère KONAN et *al.*, 2007 :8)

Cela est compréhensible dans la mesure où ce sont des personnes vulnérables, par conséquent elles survivent. Du fait de leur statut, elles ne bénéficient pas des mêmes privilèges que les nationaux. Le facteur linguistique également est un déterminant important au niveau de la recherche de l'emploi. Or, la plus part des réfugiés du District d'Abidjan ne partagent pas ou ne maîtrisent pas la langue du pays d'asile. C'est la raison pour laquelle, quant à ESSE Kouamé Kouassi Jean Bosco, (2021 :188) lui : « parle de difficultés d'insertion professionnelle des réfugiés dans la ville d'Abidjan ». (ESSE Kouamé Kouassi Jean Bosco, 2021 : 188). S'agissant des difficultés professionnelles liées à la vie des déplacés internes, Issa OUATTARA (2007 :8) parle « d'un millier d'autres, composés de jeunes enfants âgés de 0 à 5, une classe qui n'a donc pas encore l'âge d'être scolarisés, encore moins de travailler ». (Issa



OUATTARA , 2007,p .8). Sur ce point, OUANTCHI Honoré (2014 : 187) : « montre que la majorité des déplacés internes est restée sans emploi durable. Leurs activités économiques étant pourvoyeuses de faibles revenus » (OUANTCHI Honoré, 2014 : 187)

Il faut ajouter à cela des milliers de déplacés internes qui ont « tout » perdu c'est-à-dire y compris les documents administratifs qui peuvent les aider à trouver un emploi décent. Ainsi, 68% des personnes déplacées internes interrogées par le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NCR) en 2011 à Abidjan ont rapporté avoir perdu leurs moyens de subsistance durant la crise. Elles sont dans l'impossibilité de reprendre leurs activités, ne disposent que d'un revenu irrégulier pour vivre et n'ont pas d'autre choix que de rester en famille d'accueil. Hormis ces difficultés, il existe également des problèmes infrastructurels en l'occurrence les problèmes de logement.

## **2-Les difficultés de logement et de sécurité liées à la vie de réfugiés et de déplacés internes (2007-2011)**

Cette réalité pousse certains réfugiés et déplacés internes à se loger dans des habitations de fortune dans les quartiers précaires du District d'Abidjan. Ainsi, Eric Levron nous fait savoir que « les bidonvilles d'Abidjan étaient les lieux de prédilection des déplacés internes. » (Eric LEVRON ,2013 :23)

Selon une étude menée par la Cellule de Coordination de la Coopération Côte-d'Ivoire-Union-Européenne dans les quartiers précaires du District d'Abidjan en 2007 « dix (10) quartiers précaires ont accueilli des déplacés internes. Ce sont notamment les bidonvilles d'Abidjan tels que Boribana<sup>3</sup>, Gbebouto, Sagbé, PK 18, Clouetcha, Port Bouet2, YaoSei, Vridi3, Derrière Wharf ». (Rapport RCI/UE, 2007 : 20)

Ainsi, la condition de vie dans ces endroits est pénible. Ce qui met en péril dans ces circonstances leur condition sécuritaire. Et cela pour plusieurs raisons, Benjamin ZANOU (2011, p :8) évoque que « la ration alimentaire fournie par les intervenants était insuffisante, les conditions d'hygiène et de salubrité étaient lamentables, à cause du manque ou de

---

<sup>3</sup> Selon une étude du Conseil Norvégien pour les Réfugiés(NCR) en 2005, la plupart des déplacés vulnérables vivant dans une situation d'extrême précarité vivent dans des bidonvilles. Dans le bidonville de « boribana »qui borde la lagune au nord de la ville d'Abidjan, plus de 30000 personnes (dont un nombre indéterminé de personnes déplacées) sont entassées dans un décalé d'abris sordides séparés par des ruisseaux d'eaux usées à l'air libre. Les familles vivent à dix en moyenne dans une pièce.

l'insuffisance d'eau et/ou du manque ou de l'insuffisance des sanitaires (latrines) ». (Benjamin ZANOU , 2011 :8)

Nous comprenons que ces déplacés internes sont sujettes à l'insécurité alimentaire et sanitaire. Les difficultés de logement et en matière de sécurité des réfugiés et des déplacés internes s'expliquent également par le manque d'emploi décent ou d'une rémunération suffisante. Et pour cause la majorité des réfugiés et des déplacés internes exercent de « petits métiers » pour pourvoir survivre en attendant leur retour dans leur zone de provenance. Cependant, au fil du temps que leur situation de déplacé se prolonge, alors se pose ces difficultés mentionnées précédemment. En matière de sécurité des réfugiés et des déplacés internes par exemple, selon une étude (Rapport d'enquête PDI-FAC, 2005 : 107) « la criminalité et la violence physique étaient les premières causes du sentiment de malaise qui animait certains déplacés internes dans la ville d'Abidjan. La preuve 70% des réfugiés et des déplacés internes selon cette même étude étaient inquiets de leur sécurité ». (Rapport d'enquête PDI-FAC, 2005 : 107)

Que ce soit les réfugiés ou les déplacés internes le constat est le même. Dans la mesure où la ville d'Abidjan comptait en 2005, une majorité des déplacés internes venant de la vallée du Bandama mais aussi une part importante de réfugiés<sup>4</sup> qui résidaient dans la partie septentrionale du pays ou de l'ouest.

Ainsi selon le HCR (Rapport global HCR, 2011 :116) « en 2011, l'insécurité générale qui régnait à Abidjan lors de la crise politique a suscité des réactions xénophobes au sein de la population, de sorte que près de 900 réfugiés libériens ont cherché abri et protection dans le complexe du HCR dans la capitale, où ils sont demeurés plusieurs mois ». (Rapport global HCR ,2011 :116). Toute chose qui met en relief l'insécurité des réfugiés. Cela confirme la condition de vie difficile de ces personnes vulnérables. Nous comprenons également la situation sécuritaire des réfugiés pendant la crise postélectorale de 2010-2011 au même titre que la population ivoirienne.

---

<sup>4</sup> La ville d'Abidjan comptait en 2005 selon le Ministère de la solidarité et des victimes de guerre (MSVG) plus de 495 783 déplacés internes et plusieurs réfugiés dont selon le service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides (SAARA) 3302 Libériens.

## Conclusion

En somme, cette étude vient de démontrer la situation des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan au cours de la période 1990-2011. A l'analyse, il ressort que la vie des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan n'a pas été toujours reluisante. Malgré l'engagement des autorités étatiques et privées ou des organisations internationales humanitaires en leur faveur, leurs conditions de vie demeurent difficiles. Cette situation peut s'expliquer par la faiblesse des aides reçues de la part de l'Etat et de ses partenaires opérationnels en l'occurrence le HCR, le CICR, le PAM etc. Ce qui fait que les réfugiés et les déplacés internes éprouvent d'énormes difficultés dans plusieurs domaines.

Au niveau sanitaire, la vie des réfugiés et des déplacés internes à Abidjan est marquée par la présence de plusieurs pathologies et des difficultés d'accès aux soins, même si des établissements sanitaires ont été retenus par les autorités pour y faire face.

Au niveau professionnel, cette vie souffre du manque d'emploi de la part des femmes réfugiées (essentiellement les femmes réfugiées libériennes), en dépit du fait que la majorité de ces personnes vulnérables exercent dans le secteur informel. Ce qui fait que ces dernières éprouvent toujours des difficultés dans divers domaines.

Au niveau des logements également ceux-ci (les réfugiés et les déplacés internes) sont confrontés à d'énormes défis notamment en matière d'équipements, de sécurité, d'hygiène et d'assainissement. Des efforts devraient donc être renforcés de la part du gouvernement ivoirien et de ses partenaires opérationnelles notamment le HCR afin de trouver des solutions durables à leur situation.

## Références bibliographiques

**Esse Kouamé Kouassi Jean Bosco** (2021), *Les réfugiés et les déplacés internes en Côte d'Ivoire : La politique de l'Etat (1990-2016)*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université Félix Houphouët- Boigny Cocody (Côte d'Ivoire) . 516p.

**Koffi Brou Emile** (2010), « La prise en charge sanitaire des déplacés de la crise ivoirienne à Abidjan » revue *de sociologie, d'anthropologie et de psychologie* (RSAP), N° 02, pp.73-96.

**Konan Sylvère, Nama Eliel., Kouakou Auguste,** (2007), « Déterminants socio-économique de l'intégration des réfugiés en Côte d'Ivoire : essai de modélisation à partir d'un échantillon de réfugiés

libériens dans le district d'Abidjan », disponible sur <http://www.ini.ok/events/Ghana/migrations/Konan.pdf> consulté le 1er septembre 2016 à 15h 55 min.

**Levron Eric**(2013) « *la mise en perspective des questions de genre et de moyens d'existence des populations déplacées et retournées en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2012* » publié par le projet brookings – sur le déplacement interne, avril , 26p.

**Ouantchi Honoré** (2014) ; « Migration des PDI a Abidjan (Côte d'Ivoire), recompositions et mutations sociales, Rev. Ivoir. Antropol. Sociol. *KASA BYA KASA*, n° 25, 2014, ISSN 1817-5643, pp.183-196

Ouattara Issa (2007), « Les profils des déplacés de la crise ivoirienne », disponible sur <http://www.ceped.org/cdrom/asile/cd/theme3/01/html/top> consulté le 8 septembre 2016 à 17 h 13 min

**Rapport d'enquête PDI-FAC** (2005), *Condition de vie des personnes déplacées et de familles d'accueil en zone gouvernementale, résultats de l'enquête.* MSVG/ENSEA/ UNFPA, 48 p.

**Rapport Global** (2011) Hcr, pp.115-120

**Rci /Ue, Rapport de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte-d'Ivoire- Européenne** (2007), 8ème fond Européen de développement : *Mission exploratoire dans les quartiers précaires d'Abidjan et de San-Pedro - Côte-d'Ivoire*, Abidjan, ,56p.

**Zanou Benjamin** (2011), « conflits internes et déplacement de populations en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire », disponible sur <http://www.uaps2011.princeton.edu/opers110019> document pdf. Consulté le 1er septembre 2016 à 16h56 min.